Projet européen Life ARTISAN : 6 territoires lauréats des 2e Trophées de l’adaptation au changement climatique

Les Trophées de l’adaptation au changement climatique du projet européen Life ARTISAN ont été remis le 10 juin 2024 lors du Forum Alliance nature & adaptation. Sur les cinquante projets déposés, cinq territoires métropolitains et un territoire ultramarin sont récompensés pour leurs actions exemplaires en matière d’adaptation au changement climatique, par la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature (SfN). Ces trophées s’inscrivent dans la droite ligne de la Mission Adaptation, annoncée par le ministre Christophe Béchu en avril dernier aux côtés des opérateurs publics en charge du climat, de l’eau et de la biodiversité, et qui doit permettre d’accompagner plus largement les projets d’adaptation par les SfN.

À l’heure où le changement climatique s’accélère, les actions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, s’adapter aux impacts du changement climatique et préserver la biodiversité doivent être menées de front et avec des objectifs ambitieux.

La 2e édition des Trophées de l’adaptation au changement climatique Life ARTISAN promeut des actions exemplaires d’adaptation au changement climatique qui répondent à deux conditions : présenter des solutions pour renforcer notre capacité d’adaptation tout en préservant la biodiversité et les services écosystémiques.

Six territoires récompensés

Sur les cinquante projets déposés, 6 territoires ont été récompensés :

- Dans la catégorie « **Réduction des risques climatiques** » :
  - **En Guadeloupe, la mairie de Sainte-Anne** pour son action de restauration écologique et renforcement du linéaire boisé à Bois Jolan et au Helleux pour lutter contre l’érosion du trait de côte ;
  - **En Bourgogne-Franche-Comté, le Syndicat mixte du bassin versant de l’Armançon (SMBVA)** avec la réhabilitation d’un hydrosystème de tête de bassin versant du massif forestier de Rumilly-Chaource en faveur de sa résilience.
- Dans la catégorie « **Adaptation des filières économiques** » :
  - **En Normandie, l’Association pour une dynamique agroforestière en Normandie (ADAN)** pour le déploiement de systèmes agroforestiers afin d’améliorer la résilience de parcelles agricoles.
  - **Dans le Grand Est, l’Office national des forêts** avec une sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) sur le massif d’Auberive pour lutter contre le dépérissement des peuplements et accroître sa résilience.

- Dans la catégorie **« Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux »** :
  - **Dans les Pays de la Loire, le Syndicat mixte des basses vallées Angevines et de la Romme** avec la restauration des fonctionnalités du ruisseau de Marcé en contexte de tourbières pour faire face à l'évolution des régimes de pluies.
- Le prix spécial du jury **« Solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et les risques liés à l'eau »** :
  - **Dans les Hauts-de-France, le Syndicat interdépartemental du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Nonette** pour des aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Nonette afin de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.

Liens utiles
Plus d'infos sur www.ofb.gouv.fr